



## **LA SEMAINE DU SAIPER :**

**Du 14 au 17 avril 2020**

**[contact@saiper.net](mailto:contact@saiper.net)**

### **Mouvement 2020**

Le mouvement a débuté en ce lundi 13 avril 2020. Nous vous invitons à réaliser votre mouvement rapidement afin de nous le transmettre pour que l'on vous fasse un retour sur les vœux formulés. N'hésitez pas à nous contacter par secteur pour plus amples informations.

### **CTA carte scolaire**

La carte scolaire a été réalisée dans des conditions iniques, avec une absence totale de visibilité concernant les situations des écoles.

L'intersyndicale SNUIPP / SNUDI FO/ SAIPER UDAS a interpellé les services du rectorat avec le texte ci-dessous :

Le temps est venu de passer des paroles aux actes...

Pendant que les personnels, malgré cette crise sanitaire sans précédent, font au mieux avec le télé travail pour assurer le lien avec les familles et les élèves, en accueillant pour certains les enfants de soignants, (parfois) le plus souvent, sans les protections nécessaires, un Comité Technique 1er degré concernant les ouvertures et fermetures de classes pour la rentrée prochaine avait été programmé pour le mardi 7 avril sous forme de visio-conférence.

Les données incomplètes concernant les écoles, envoyées tardivement, à consulter sur écran, n'ont pas permis une étude précise et sérieuse de la situation dans chaque école.

Comment des débats contradictoires pouvaient-(auraient)-ils se tenir dans ces conditions ?

Comment les organisations syndicales pouvaient-elles porter les revendications des personnels ?

Aussi, 7 élus sur 10 (FSU, FNEC FP FO, CGTR-SaipER-SUD, SNALC, SGEN CFTD) ont boycotté ce CTA qui n'a donc pu se tenir faute de quorum.

Dans le premier degré, qui constitue soi-disant la priorité gouvernementale, le ministère a décidé, sous la pression et en raison de la situation actuelle, d'une dotation de 9 postes pour les écoles de La Réunion ! On passerait ainsi de 104 avec à 100 fermetures de classes pour la rentrée 2020 !

En effet, avec une dotation passant de 0 à 9 postes à La Réunion pour l'année prochaine, les 108 ouvertures ( 94 classes ordinaires, 5 classes passerelles, 2 ULIS , 1 UPE2A et 6 postes en réserve pour la rentrée) ne peuvent se faire qu'en fermant 100 classes dans d'autres écoles.

Pour les syndicats ....., les choses ne peuvent pas continuer ainsi :

La logique des économies budgétaires et des suppressions de postes pendant des années a conduit à ce que les hôpitaux ne puissent faire face à cette crise sanitaire qui nous impacte tous. Pourtant les personnels avec leurs syndicats n'ont eu de cesse de tirer la sonnette d'alarme !

Après avoir largement contribué avec son gouvernement, dans la continuité des gouvernements précédents, à fermer les postes et les lits dans les hôpitaux, le Président de la République a lui-même reconnu que, dans le contexte actuel, il fallait « changer de logiciel ».

Le ministre de l'Education Nationale, quant à lui, déclarait dès la fermeture des écoles : "Aucun élève ne doit rester sur le bord du chemin".

Le vendredi 27 mars dans une interview télévisée, il indiquait qu'étant donné les circonstances actuelles : «nous revoyons les opérations d'ouvertures et de fermetures de classes», «il n'y aura aucune fermeture de classe en milieu rural sans l'accord du maire» et qu'il fallait : «reconsidérer l'équilibre ouvertures/fermetures en milieu urbain».

Si le ministre de l'Education Nationale veut réellement combler les inégalités entre les élèves, qui se creusent encore davantage pendant le confinement, il doit donner des moyens conséquents pour alléger de manière significative les effectifs dans toutes les classes de toutes les écoles de La Réunion afin de réellement améliorer les conditions d'enseignement et d'apprentissage et à la rentrée prochaine.

Comme les hospitaliers , les enseignants et leurs syndicats depuis des années revendiquent les moyens à hauteur des besoins afin de donner à chaque élève, quels que soient son origine sociale et ses besoins particuliers les mêmes chances de réussite.

Aussi, dans ce contexte particulier qui met encore plus en exergue la fracture sociale, les syndicats ..... revendiquent, dans un premier temps, a minima, 100 postes pour les écoles de La Réunion afin de maintenir les 108 ouvertures nécessaires tout en annulant les 100 fermetures de classes programmées par le rectorat.

Les syndicats .....revendiquent également les moyens nécessaires à la création de postes d'enseignants spécialisés, de remplaçants, d'AESH, d'AED, de psychologues, de médecins, d'infirmières scolaires, d'assistantes sociales.

En cette période inédite où les directeurs sont, une fois de plus, en première ligne, nous rappelons les revendications portées par nos organisations depuis des années d'augmentation des décharges des directeurs, pas un seul directeur sans décharge, la création d'un poste pérenne d'aide à la direction par école.

Et pour les maternelles, où se construisent les fondements du langage, des apprentissages et de la socialisation, le rétablissement d'une ATSEM par classe, essentiel au bien-être et à l'hygiène de tous.

En conséquence, les syndicats ..... demandent également la tenue de groupes de travail nécessaires à l'étude de la situation dans chaque école et d'un CT, après le confinement.

**Docaposte:** Ce dispositif n'étant pas opérationnel dans les outre-mer, le ministère vient de signer avec la plateforme [www.maileva.com](http://www.maileva.com) afin de permettre **aux élèves en totale déconnexion** de recevoir les devoirs sur la semaine au même titre que tout autre élève. Cette plateforme procède à l'envoi par papier des devoirs prescrits par les enseignants vers les familles. Une liste d'élèves concernés par cette situation sera à élaborer en prenant soin de s'assurer des adresses postales (garde alternée ?).

La plateforme sera opérationnelle quand nous aurons désigné un **utilisateur par établissement**. Après consultations, nous avons pris l'option de nommer **votre professeur (e) documentaliste** en qualité d'utilisateur. Ce dernier aura accès à cette plateforme à hauteur de 20 connexions par jour et par académie. Un référent technique sera en appui aux utilisateurs (formation).

A la différence de la métropole, le ministère offre aux académies ultramarines deux tarifications d'enveloppes pour matérialiser le travail à faire :

- enveloppe C6 : 4 feuilles soit 8 pages en recto-verso
- enveloppe C4 : 5 à 30 feuilles
- Le volume maximum quotidien de pages imprimées par la plateforme s'établit à 10 000 feuilles (5000 pages en recto-verso) pour notre académie. J'ai demandé une augmentation des plis.

Le retour des devoirs réalisés à la maison par les élèves concernés se fera par courrier vers les enseignants.